



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 novembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à Mme OTTAVY, M. BILLARD à Mme CORTICCHIATO, M. VOGLIMACCI à M. FILONI, Mme BIANCAMARIA à M. MARCANGELI, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme PILLOTTI à Mme OTTAVY-SARROLA

Etaient absents :

M. FERRARA, M. LUCIANI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171127-2017_281-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2017

Affichage : 01/12/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 27 novembre 2017

Délibération N°2017/281

**Modification du tableau des emplois budgétaires pour
procéder aux changements de filière des agents de la Ville et
aux stagiairisations d'agents contractuels**

M. le maire expose à l'assemblée :

Afin de permettre les changements de filière demandés par les agents et de stagiairiser des agents contractuels, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois budgétaires comme suit :

CATEGORIE C : 11 postes

Suppression de	Temps de travail
1 poste d'ATSEM Principal 2 ^{ème} Classe	Temps complet
1 poste d'Adjoint du Patrimoine	Temps complet
1 poste d'Adjoint Administratif	Temps complet
8 postes d'Agent de Maitrise Principal	Temps Complet

CATEGORIE C : 11 postes

Création de	Temps de travail
1 poste du Patrimoine Principal 2 ^{ème} classe	Temps complet
10 postes d'Adjoint Technique Territorial	Temps complet

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier **11** emplois budgétaires à temps complet afin de permettre les changements de filière des agents de la Ville et de stagiairiser des agents contractuels.

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2017, chapitre 012,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit :

CATEGORIE C : 11 postes

Suppression de	Temps de travail
1 poste d'ATSEM Principal 2 ^{ème} Classe	Temps complet
1 poste d'Adjoint du Patrimoine	Temps complet
1 poste d'Adjoint Administratif	Temps complet
8 postes d'Agent de Maitrise Principal	Temps Complet

CATEGORIE C : 11 postes

Création de	Temps de travail
1 poste du Patrimoine Principal 2 ^{ème} classe	Temps complet
10 postes d'Adjoint Technique Territorial	Temps complet

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 novembre 2017 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier **11** emplois budgétaires à temps complet afin de permettre les changements de filière des agents et de stagiairiser des agents contractuels.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2017, chapitre 012,

Considérant qu'il revient au conseil municipal d'autoriser la suppression et la création d'emplois budgétaires,

AUTORISE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

M. le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires comme suit :

CATEGORIE C : 11 postes

Suppression de	Temps de travail
1 poste d'ATSEM Principal 2 ^{ème} Classe	Temps complet
1 poste d'Adjoint du Patrimoine	Temps complet
1 poste d'Adjoint Administratif	Temps complet
8 postes d'Agent de Maitrise Principal	Temps Complet

CATEGORIE C : 11 postes

Création de	Temps de travail
1 poste du Patrimoine Principal 2 ^{ème} classe	Temps complet
10 postes d'Adjoint Technique Territorial	Temps complet

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2017, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

Laurent MARCANGELI



The stamp is circular with the text 'MAIRIE D'AJACCIO' at the top and '20000 AJACCIO' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a crown and a figure. A blue horizontal line is drawn below the signature.